

## Les activités de l'USP en 2019

Le 22 novembre 2018, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le [Programme d'activités 2019](#). Dans ce document figuraient les objectifs à mettre en œuvre durant l'année sous revue. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints pour chaque thème prioritaire.

Objectifs des thèmes prioritaires de 2019	Résultats
<b>Développement de la politique agricole</b>	
Mettre en œuvre l'article 104a sur la sécurité alimentaire à travers diverses mesures (lois, ordonnances, plans d'action, etc.).	Lors de la discussion sur la PA22+, l'USP a fait pression en conséquence auprès de l'administration. Une forte pression pesait toutefois dans l'autre sens à cause des deux initiatives anti-phytos et a compliqué nos activités.
Déployer la stratégie de l'USP pour l'agriculture, adoptée en 2018 avec les organisations membres, ainsi que d'autres mesures à définir.	Pendant la consultation relative à la PA22+, l'USP a maintenu sa stratégie pour toutes les mesures.
S'engager pour les intérêts des familles paysannes lors des votations à venir concernant l'agriculture.	L'USP a réussi à préserver les intérêts des familles paysannes en 2019.
Défendre le crédit-cadre et obtenir une amélioration de la situation économique des familles paysannes à travers les objectifs de la politique agricole à partir de 2022.	La PA22+ ne prévoyait aucune modification du crédit-cadre.
Veiller à ce que les décisions politiques ne conduisent pas à des exigences contradictoires et qu'elles permettent de réduire le travail administratif, de renforcer la compétitivité et d'améliorer l'efficacité des ressources.	Dans sa réponse à la consultation sur la PA22+, l'USP s'est opposée à toutes les mesures qui ne poursuivent pas ces objectifs.
<b>Lutte contre l'initiative pour l'eau potable</b>	
Mettre en œuvre le Plan d'action concernant les produits phytosanitaires et les améliorations qui en découlent au niveau de la production.	L'USP a soutenu la trajectoire de réduction des produits phytosanitaires énoncée par la CER-CE. Il s'agit de rendre contraignants, dans la législation existante, les buts et les délais du Plan d'action concernant les produits phytosanitaires.
Mettre en œuvre le Plan d'action national Biodiversité et les améliorations qui en découlent au niveau de la production.	Nous nous sommes engagés pour renforcer la biodiversité en organisant, par exemple, ensemble avec des partenaires, une journée consacrée à la biodiversité.
Mettre en œuvre la Stratégie nationale Antibiorésistance et les améliorations qui en découlent au niveau de la production.	Pour toutes les espèces d'animaux de rente, des programmes sont en cours afin de renforcer la santé animale et, partant, de réduire le recours aux antibiotiques. L'USP soutient et accompagne ces programmes lorsque c'est nécessaire. L'utilisation d'antibiotiques a diminué de 54 % depuis 2018.
Mettre en œuvre la stratégie de l'USP concernant les fourrages et améliorer l'approvisionnement indigène.	Les mesures élaborées pour renforcer la production indigène (doublement de la surface en blé fourrager) n'ont pas pu être concrétisées, parce que certains acteurs de la branche, notamment Migros, ne voulaient pas participer au financement.
Mettre en œuvre les mesures de la précampagne définies par l'alliance et coordonner les activités	La précampagne s'est déroulée en réalisant les mesures décidées pour informer la population. Le

des partenaires (pas de campagne avec l'industrie chimique).	slogan «Nous protégeons ce que nous aimons», le site web <a href="http://agriculture-durable.ch">agriculture-durable.ch</a> et la <a href="#">page Facebook</a> éponyme ont représenté le dénominateur commun de toutes les activités d'information. Les mesures comprenaient encore, outre les deux modules de foires mentionnés ci-après, trois différents panneaux d'information pour le champ et l'étable, ainsi que des prospectus correspondants. Plus de 14 000 panneaux et près de 180 000 prospectus ont été distribués. Les quelque 150 publications ciblant les régions urbaines sur Facebook ont atteint 1,57 million de personnes, générant 166 000 interactions et 241 000 visionnements des vidéos. Nos vidéos explicatives en style de dessin animé sur la <a href="#">protection des végétaux</a> , <a href="#">l'affouragement</a> et la <a href="#">biodiversité</a> , ainsi que d'autres <a href="#">films courts</a> sur la protection phytosanitaire dans la pratique, tournés avec des agriculteurs, ont connu un vif succès et enregistré un grand nombre de vues. La publicité ciblée sur Google et Youtube y a contribué.
Concevoir un module d'information pour les foires, les expositions, les stands et autres.	Deux modules d'information sur les PPh, installés à de maintes occasions depuis le début de l'année, ont été réalisés : un stand de foire complet et un module d'extérieur plus simple, mais adaptable aux circonstances. Du matériel informatif supplémentaire, utilisable par exemple lors de visites sur le terrain, a été livré dans une valise distincte.
Assurer le financement de la précampagne et de la campagne de votation.	Le financement de la précampagne en 2019 était assuré.
Compléter et actualiser au fur et à mesure l'argumentaire et le site <a href="http://www.initiative-eau-potable-non.ch">www.initiative-eau-potable-non.ch</a> .	Le site web a été mis à jour après la conférence de presse sur l' <a href="#">étude</a> la HAFL, avec publication de l'étude et des courtes vidéos des familles paysannes présentées.
Accompagner les études sur les conséquences de l'initiative pour l'eau potable, menées par Agroscope et la HAFL, et publier les résultats.	L'USP a participé à l'étude d'Agroscope et relayé les intérêts du secteur agricole dans ce contexte. En outre, une <a href="#">étude</a> de la HAFL a exposé les conséquences de l'initiative pour l'eau potable dans onze exploitations agricoles réelles. Les résultats ont été présentés à l'occasion d'une conférence de presse.
Accompagner toutes les activités par un travail de relations médias ciblé.	L'USP a publié <a href="#">71 communiqués de presse</a> en 2019, dont une dizaine en rapport direct avec les initiatives.
<b>Loi sur l'aménagement du territoire et constructions dans l'agriculture</b>	
Influer sur les règles régissant les constructions agricoles au cours de la procédure parlementaire.	Une non-entrée en matière à la CEATE-CN et au Conseil national a permis d'influencer, jusqu'ici, les débats parlementaires dans le sens voulu par l'USP.
Présenter les arguments du secteur agricole au moyen de prises de position, d'exposés, à travers les médias et les réseaux sociaux.	L'USP a exposé les revendications de l'agriculture à diverses manifestations et commissions.
Mener des discussions bilatérales avec d'importants décideurs et former des alliances.	Lors de rencontres stratégiques avec des associations de la protection de l'environnement et de l'économie, l'USP a discuté de stratégies (communes).
Sensibiliser et rallier les cantons à la cause de l'agriculture par l'intermédiaire des chambres cantonales d'agriculture.	L'USP a lancé un appel. Bien que rares, les retours reçus indiquent que la démarche a porté ses fruits dans la plupart des cas.

Participer aux forums nationaux des organisations économiques et environnementales.	Grâce à une participation régulière aux rencontres de la Commission suisse des questions immobilières et du Réseau Aménagement du territoire, l'USP a cultivé les échanges et fait entendre les revendications du secteur agricole.
Informers les organes de l'USP et prendre position.	Le Comité et la CSA ont été informés de façon régulière des nouveaux développements.
<b>Des relations commerciales équitables</b>	
Suivre les négociations des accords de libre-échange en cours, et analyser les chances et les risques.	Nous avons rédigé un rapport sur les négociations de l'ALE avec le Mercosur et procédé à une première analyse des contingents bilatéraux.
Élaborer un document de synthèse et un projet pour une possible loi sur le commerce.	Avec le conseiller national Fabian Molina, l'USP est intervenue pour assortir l'accord de libre-échange avec l'Indonésie d'une ordonnance. Le Parlement a malheureusement rejeté cette proposition.
Exiger de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) qu'ils optimisent la gestion des quantités et des prix dans le domaine de la protection douanière.	La gestion et l'adjudication des contingents de viande de l'accord avec le Mercosur incombent à Proviande, comme pour le contingent de l'OMC. L'USP siège au conseil d'administration de Proviande, où elle défend les intérêts des familles paysannes.
Mener un débat politique et médiatique sur l'équité et la durabilité dans la politique commerciale, ainsi que dans la chaîne de création de valeur.	La coalition sur le Mercosur, dont nous faisons partie, a provoqué une certaine couverture médiatique et, lors des séances avec le SECO, nous avons réussi à obtenir un élargissement du volet de la durabilité.
Entretenir le dialogue avec les détaillants, les transformateurs et les organisations de consommateurs au sujet du commerce équitable.	La demande a été placée dans le cadre de rencontres au sommet et de diverses autres séances. La coalition sur l'huile de palme a mené des entretiens pour que l'huile de palme soit remplacée plus souvent par le colza ou le beurre.
Optimiser la déclaration de provenance et les méthodes de production, et exiger leur reconnaissance dans les accords commerciaux.	Conjointement avec la Protection des animaux et les organisations des consommateurs, nous avons établi une liste d'exigences pour améliorer la déclaration.
Exiger, dans le cadre des forums internationaux (OMC, OMA, Copa-Cogeca, FAO), que les objectifs de développement durable de l'ONU soient pris en compte dans les règles commerciales multilatérales.	Conjointement avec les fédérations européennes, nous avons porté ces revendications à l'Organisation mondiale des agriculteurs, qui s'occupe du lobbying au sein des forums internationaux. L'USP et d'autres fédérations paysannes ont organisé une table ronde lors du Forum public de l'OMC.
<b>Mise en avant des produits suisses</b>	
Élaborer une stratégie de valeur ajoutée pour l'agriculture et l'industrie alimentaire suisses, et renforcer la crédibilité des denrées alimentaires indigènes, p. ex. au moyen de mesures ciblées en matière d'affouragement, d'exigences sur la protection des animaux et d'un développement des prestations écologiques requises (PER), etc.	L'Association Stratégie Qualité a élaboré les bases d'une stratégie de valeur ajoutée pour le secteur agricole et alimentaire suisse. Il existe ainsi une précieuse vue d'ensemble, montrant où en sont les différentes filières et où il est nécessaire d'agir. L'USP a pris une part active dans les travaux de l'Association Stratégie Qualité.
Imposer des règles Swissness et des dispositions de déclaration inspirant la confiance.	L'USP s'est engagée à plusieurs niveaux pour l'application correcte des prescriptions de déclaration, par exemple au GT Swissness de la Confédération. L'USP intervient aussi régulièrement dans les médias pour signaler des déclarations inexactes.
Créer les bases légales pour une déclaration positive des produits suisses sans OGM	Dans le cadre de la consultation sur le train d'ordonnances «Stretto 3», l'USP a réclamé avec

	insistance la création d'une base légale pour la déclaration positive des aliments sans OGM. La décision du Conseil fédéral est attendue en 2020.
Pouvoir à plus d'équité le long de la chaîne de création de valeur.	Nous avons organisé avec la fondation Max Havelaar une table ronde consacrée à l'équité sur les marchés agricoles et alimentaires suisses. La question ne semble pas représenter une priorité majeure pour des acteurs importants de l'industrie alimentaire et du commerce de détail. C'est pourquoi l'USP continuera toute seule de traiter la question.
Assurer une meilleure transparence des prix le long de la chaîne de création de valeur.	Les organes de l'USP sont informés à un rythme régulier de la situation sur les différents marchés partiels. En outre, l'USP publie un bulletin hebdomadaire complet du marché du bétail de boucherie.
<b>Faits concernant l'agriculture : le projet continue</b>	
Remanier et compléter la liste des sujets. Les thèmes du (changement du) climat, des écobilans, des engrais de ferme, des paiements directs, du gaspillage alimentaire et des conditions de travail sont au menu en 2019.	Le projet «Faits concernant l'agriculture» s'est vu intégré dans la précampagne pour les initiatives. Les contenus du Wiki agricole ont été transférés vers le site <a href="http://agriculture-durable.ch">agriculture-durable.ch</a> , avec des compléments apportés aux rubriques sur le climat et le gaspillage alimentaire. Les rubriques sur les conditions de travail et les écobilans ont été biffées à la demande de la commission permanente Communication, celles sur les engrais de ferme et les paiements directs reportées à 2020 par manque de ressources.
Développer le Wiki agricole en permanence et compléter les pages Web existantes.	
Continuer de travailler les informations préparées et les diffuser de manière adéquate (p. ex. dépliants à distribuer sur les exploitations).	À ce sujet, se référer aux informations au thème prioritaire «Initiatives».
Continuer de produire des courtes vidéos dans lesquelles un thème est traité de manière simple.	Une vidéo explicative en style de dessin animé sur la <a href="http://biodiversite.ch">biodiversité</a> , ainsi que divers films sur la protection des végétaux avec la participation d'agriculteurs actifs ont été produits et diffusés en 2019.
Introduire une page de questions-réponses sur le <a href="http://sbv-usp.ch">sbv-usp.ch</a> à propos des critiques souvent entendues.	Il a été décidé d'y renoncer en raison du nouveau site <a href="http://agriculture-durable.ch">agriculture-durable.ch</a> . Ce dernier traite les critiques les plus fréquentes.
Réaliser une conférence de presse dans une exploitation sur deux thèmes revêtant une importance ou une actualité particulière.	Nous avons organisé deux conférences de presse, l'une sur la biodiversité et l'autre sur le climat et l'agriculture, dans deux exploitations différentes.
Réaliser de nouveaux poteaux didactiques et aménager d'autres chemins.	Les nouveaux poteaux sur la protection des végétaux, l'affouragement et l'élevage ont été mis gratuitement à la disposition de toutes les organisations membres.

Objectifs des tâches spéciales par département	Résultats
<b>Numérisation de l'agriculture</b>	
Participer aux activités de la communauté de la Charte de numérisation de l'industrie agricole et alimentaire suisse, et, pour ce qui est des conditions cadres, se servir de plateformes informatiques qui préservent les intérêts des familles paysannes.	L'USP a porté les attentes du secteur agricoles dans divers groupes et organismes qui travaillent à la numérisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La communauté de la charte AgriDigital a organisé, entre autres, une conférence bien suivie sur la sécurité des données.</li> <li>• L'USP a le statut d'invité permanent au conseil</li> </ul>
Soutenir les acteurs du système de connaissances agricoles (formation, vulgarisation et recherche) pour	

garantir des mesures d'accompagnement utiles.	d'administration de la plateforme Barto. <ul style="list-style-type: none"> <li>L'USP accompagne le projet de l'OFAG pour permettre la transmission de données à des tiers et les applications tierces (DfD2), en tant que membre du comité de pilotage. La mise en œuvre du projet DfD2 a débuté fin 2019.</li> </ul>
<b>Renforcement d'une recherche proche des besoins de la pratique</b>	
S'engager pour assurer le financement nécessaire à une recherche agronomique proche des besoins de la pratique et à une vulgarisation permettant de transférer les nouvelles connaissances jusqu'au niveau des exploitations agricoles.	Lors de la rencontre avec l'Institut de sciences agronomiques de l'EPF de Zurich, le GT Recherche de l'USP a pu se faire une idée des projets en cours et en initier des nouveaux.
Obtenir une participation renforcée des représentants de la pratique agricole dans les groupes d'accompagnement et de suivi.	Des représentants issus de la pratique sont venus élargir le Conseil Agroscope. Trois membres du Comité de l'USP y siègent désormais aussi. Les représentants de la pratique se préparent dans le cadre du GT Recherche et vulgarisation agricole pour traiter les affaires importantes du Conseil Agroscope.
Influencer la réorganisation prévue dans le sens voulu par l'USP et les familles paysannes.	
<b>Protection des terres cultivables</b>	
Montrer l'importance des terres cultivables au moyen de prises de position, d'exposés, à travers les médias et les réseaux sociaux.	En donnant l'un des exposés phares du congrès du Réseau Aménagement du territoire, l'USP a pu faire connaître à un large public de spécialistes les attentes de l'agriculture et les revendications de celle-ci concernant la protection des terres agricoles et la mise en œuvre de la LAT I.
Façonner la révision du «Plan sectoriel des surfaces d'assolement» par le groupe d'experts.	Lors d'une rencontre avec l'Office fédéral du développement territorial et d'autres organisations après la consultation relative au Plan sectoriel des surfaces d'assolement, l'USP a exposé encore une fois ses attentes et les a détaillées.
Inscrire dans la loi sur l'aménagement du territoire la position dominante qu'occupe l'agriculture en zone agricole.	Suite à la non-entrée en matière, la révision de la LAT est reportée et reste ainsi en suspens, même si la position dominante représente l'une des revendications essentielles dans les discussions.
Exiger l'utilisation de la taxe sur la plus-value au profit des terres cultivables.	En donnant l'un des exposés phares du congrès du Réseau Aménagement du territoire, l'USP a pu insister encore une fois sur cette revendication.
Intervenir sur les plans médiatique et politique en cas de perte de terres cultivables engendrée par des projets de la Confédération.	S'est poursuivi sans activités particulières en 2019.
Interdire la compensation du défrichement sur les terres cultivables au moyen d'une intervention parlementaire.	L'intervention a été déposée, mais malheureusement rejetée au Conseil des États.
<b>Moins d'antibiotiques</b>	
Participer à des projets visant à renforcer la santé des animaux (p. ex. santé des onglons, centre de compétence pour la santé des animaux de rente) et soutenir le secteur face au problème des résistances.	L'USP a accompagné et soutenu des projets. Nous avons joué un rôle de premier plan dans la création de l'Organisation santé des animaux de rente Suisse.
Prendre une part active dans la communication et montrer que l'agriculture fournit de gros efforts pour améliorer la santé des animaux et réduire les résistances aux antibiotiques, et que la médecine	Nous avons abordé le sujet de la santé animale à intervalles réguliers dans notre communication, en rappelant à chaque occasion que l'utilisation d'antibiotiques en médecine vétérinaire a diminué de

humaine doit aussi prendre des mesures.	54 % depuis 2008. Au moyen d'une intervention parlementaire, nous avons aussi ouvert le débat sur l'introduction d'une base de données sur la consommation en médecine humaine.
<b>Protection des végétaux</b>	
Prendre une part active dans l'accompagnement du Plan d'action concernant les produits phytosanitaires.	L'USP veut empêcher au plus vite les entrées ponctuelles dans les eaux. C'est pourquoi elle s'engage pour que les fosses à purin étanches existantes puissent servir, partout en Suisse, au stockage des eaux de lavage contenant des PPh .
Montrer à l'intérieur du secteur pourquoi une utilisation adéquate et responsable des produits phytosanitaires est importante pour l'agriculture suisse.	À des intervalles réguliers, nous montrons à l'intérieur du secteur pourquoi une utilisation correcte des produits phytosanitaires revêt une importance particulière. C'est pour cette raison que nous avons publié un article en collaboration avec l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux en 2019.
Mettre en œuvre le projet «De paysan à paysan : s'améliorer ensemble» et donner des informations dans la presse spécialisée sur les bons gestes à adopter dans la protection des végétaux.	Le financement du projet «De paysan à paysan : s'améliorer ensemble» est désormais assuré. Le projet a débuté et va bon train.
Étudier avec Agriprof comment améliorer la formation initiale et continue dans le domaine de la protection des végétaux.	L'USP prend une part active dans le groupe de travail Formation initiale et continue de l'OFEV. Le projet va bon train. Une consultation importante sur des modifications de diverses lois et ordonnances aura lieu en 2020.
Montrer les conséquences de l'initiative «Pour une eau potable propre» à l'échelle des exploitations individuelles à l'aide d'une étude effectuée par l'USP.	Dans le cadre d'une étude réalisée par la HAFL, les conséquences de l'initiative sont montrées dans onze exploitations agricoles réelles.
Planifier et mettre en œuvre avec les organisations membres le projet «Fenêtre sur champ» pour la population.	Le projet a été modifié. C'est avec un panneau sur le terrain que l'utilité des PPh est expliquée à la population. Plus de 14 000 panneaux ont été distribués au total.
Mettre à disposition du matériel informatif comme des prospectus, des films et autres sur le sujet.	De nombreux prospectus, dépliants et vidéos informatives sur les PPh ont été réalisés. Les vidéos ont été partagées avant tout sur les réseaux sociaux.
Lancer une réflexion sur les conditions de prise en charge des produits agricoles.	Des bases ont été rassemblées et évaluées. Le sujet requiert un travail exigeant et doit être encore approfondi.
<b>Nouvelles techniques de sélection</b>	
Tenir à jour les documents de base relatifs aux nouvelles techniques de sélection.	La question a été observée en permanence.
Poursuivre le processus de formation d'opinion au sein de l'agriculture.	L'USP a pu expliquer sa position lors de manifestations et d'entretiens. Le processus est encore en cours.
Participer aux développements sur les plans politique et social.	Les processus politiques accusent un retard, mais l'USP est en contact avec les acteurs.
Ouvrir des échanges avec les consommateurs et mettre des informations à disposition.	L'USP propose sur Internet des informations au sujet des techniques de sélection.
<b>Stratégies de sélection</b>	
Mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action de la Confédération sur la sélection végétale.	L'USP a pu mettre sur pied, en collaboration avec l'OFAG, un groupe d'accompagnement qui peut

	désormais participer à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action avec les moyens alloués par le Parlement.
Mettre en œuvre la stratégie de la Confédération sur la sélection animale.	La mise en œuvre de la stratégie sur la sélection animale a été concrétisée au groupe de travail de l'OFAG. L'USP a accompagné les travaux.
S'engager sur le plan politique pour que les obtentions végétales et animales disposent de moyens financiers suffisants.	Un succès en 2019 est l'octroi par le Parlement de 3 millions de francs supplémentaires par année pour 2020 et les années suivantes en faveur de la sélection végétale.
<b>Approvisionnement durable en fourrages d'origine suisse</b>	
Élaborer une stratégie sectorielle avec des mesures visant à renforcer la production de céréales fourragères en s'adjoignant le concours de toute la chaîne de la valeur ajoutée.	Un groupe de travail a défini des modèles pour renforcer la production indigène de blé fourrager. Hélas, les modèles n'ont pas pu être concrétisés, parce que certains acteurs de la branche, notamment Migros, ne voulaient pas participer au financement.
S'assurer que les aliments fourragers importés sont produits de manière responsable.	Toutes les composantes fourragères importées ont été évaluées sous l'angle de la durabilité. Dans le cas des composantes critiques, des mesures ont été prises pour garantir une production responsable.
<b>Soutien des cultures spéciales</b>	
Vérifier les modèles d'assurance contre les pertes de récolte, en particulier aussi pour les cultures spéciales.	L'OFAG a confié à des experts externes le mandat lié au projet d'assurance récolte. L'USP a représenté les intérêts de l'agriculture en collaboration avec les secteurs fruiticole et vitivinicole au sein du groupe d'accompagnement.
Trouver des solutions pour les défis des cultures spéciales dans le domaine de l'utilisation des produits phytosanitaires.	À des intervalles réguliers, l'USP a échangé avec les organisations des cultures spéciales (FSV, FUS) pour trouver des solutions dans le domaine de la protection des végétaux.
<b>Protection du climat</b>	
Associer les offices fédéraux responsables (OFEV, OFAG) et trouver ensemble des solutions réalisables pour une révision compatible avec la pratique de la loi sur le CO <sub>2</sub> .	L'USP est intervenue auprès des différents offices fédéraux engagés dans le processus (OFEV, OFAG) pour que la loi sur le CO <sub>2</sub> et la PA22+ débouchent sur des solutions compatibles avec la pratique pour l'agriculture.
Travailler à la prise d'influence politique et au lobbying.	À travers les discussions menées avec différents parlementaires et la collaboration avec ceux-ci et d'autres partenaires, l'USP a influé sur la loi sur le CO <sub>2</sub> , de manière à ce qu'elle convienne aux agriculteurs.
Communiquer de manière active les corrélations entre l'agriculture et la protection du climat.	L'USP a informé le public des corrélations entre l'agriculture et la protection du climat en publiant un <a href="#">magazine ZOOM</a> sur l'agriculture suisse à l'ère du changement climatique et en se servant d'autres canaux de communication.
Présenter les efforts que déploie l'agriculture pour protéger le climat et les défis en la matière.	
Poursuivre l'étroite collaboration avec AgroCleanTech.	L'USP et AgroCleanTech ont poursuivi leur étroite collaboration durant l'année sous revue, en particulier dans le domaine de la protection du climat.

<b>Recyclage des films d'ensilage</b>	
Concevoir le système de recyclage des films d'ensilage avec tous les acteurs pour qu'il n'entraîne aucun coût et soit pratique pour les agriculteurs.	L'USP et des représentants de tous les acteurs importants ont élaboré un plan pour le recyclage des films d'ensilage sans coût supplémentaire et pratique pour les agriculteurs.
Organiser des ateliers avec le groupe de travail dédié au recyclage des films d'ensilage et relayer les attentes des agriculteurs.	Les attentes des agriculteurs concernant le recyclage des films d'ensilage ont été relayées dans le cadre de divers ateliers.
Mettre en place l'information et la sensibilisation des agriculteurs en collaboration avec la division Communication.	Étant donné que le plan a échoué au final à cause de l'opposition d'acteurs externes, la campagne d'information et de sensibilisation ne s'est pas poursuivie.
<b>Obligation d'annoncer les postes vacants</b>	
Collaborer de manière active au sein des groupes de travail et proposer des mesures de mise en œuvre réalisables.	L'USP a fait part des attentes de l'agriculture dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle nomenclature suisse des professions CH-ISCO 19. Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2020, l'obligation d'annoncer les postes vacants concerne tous les manœuvres agricoles.
<b>Accueil social à la ferme</b>	
Mettre sur pied un groupe de travail agricole.	Le groupe de travail a été institué.
Réaliser un guide valable à l'échelle nationale pour donner des repères aux familles paysannes. Étudier le lancement d'une faîtière nationale en charge de la coordination.	En septembre 2019, l'USP a publié des <a href="#">instructions</a> pour l'accueil social à la ferme. La création d'une faîtière nationale ne répondrait pas à un besoin à l'heure actuelle.
Informers régulièrement les organes et les familles paysannes.	Informations destinées aux organes de l'USP. Communiqué de presse et newsletter.
<b>Mettre en place un compte Instagram pour la communication de base</b>	
Établir la stratégie de communication pour le compte Instagram de la communication de base.	Lancé fin avril, le compte Instagram <a href="#">@schweizer.bauern</a> comptait déjà plus de 5300 abonnés à la fin de l'année. Les contenus sont répartis en quatre domaines thématiques. Une bonne vingtaine d'agriculteurs, d'agricultrices et de paysannes publient à un rythme régulier des images de leur vie quotidienne à la ferme. Des faits et des courtes vidéos concernant l'agriculture ainsi que les «tendances agri» viennent agrémente ces publications.
Créer un compte Instagram et le remplir avec des contenus appropriés.	
Faire passer les messages de «Paysans suisses» au moyen d'images et de reportages.	
Accroître la popularité des projets de «Paysans suisses» (Brunch du 1 <sup>er</sup> août, À la ferme, École à la ferme, Visites d'étables, Chemins didactiques) via Instagram.	
<b>Organiser la Journée nationale des portes ouvertes à la ferme</b>	
Terminer et mettre en œuvre le projet des Portes ouvertes à la ferme en collaboration le Landwirtschaftlicher Informationsdienst.	La première Journée des portes ouvertes à la ferme a eu lieu et s'est déroulée selon le projet. Animées par une grande passion, 150 exploitations et leurs aides sont parvenus à rapprocher ville et campagne, convaincant grands et petits de l'agriculture suisse et de ses qualités.
Trouver suffisamment de sponsors pour participer au financement de ce projet.	
Organiser la Journée des portes ouvertes à la ferme.	
<b>Renouveler le rapport annuel</b>	
Préparer une nouvelle structuration des contenus pour rendre le rapport annuel plus léger et plus intéressant.	Le <a href="#">Rapport annuel 2018</a> remanié, allégé et comportant des informations plus détaillées en ligne a été joint au BauernZeitung, à l'Agri et à l'Agricoltoire

Varier entre informations sur papier et informations supplémentaires disponibles exclusivement en ligne.	en mai.
Renouveler la mise en page du rapport annuel.	